Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260827-2026_41_BUREAU-DE

-DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 21
Votants : 21
Présents : 19
Absent représenté :

Date de la convocation : 7 août 2026
Date d'affichage : 7 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept Août, à quatorze heures trente, les membres du Bureau Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion de l'Accueil de Loisirs Perceval « 4 rue des Trembles » Tremblay – 35460 VAL COUESNON, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents :
Monsieur Pascal HERVE, Monsieur Thomas JANVIER, Monsieur Rodolphe HAMEAU, Monsieur Bertrand MALLET, Madame Virginie ELSHOUT, Monsieur Gaëtan DUBREIL-JARDIN, Monsieur Guy LE GONNIDEC, Monsieur Olivier SOURDIN, Monsieur David RETORE, Monsieur Olivier GAIGNE, Madame Huguette GARNIER, Monsieur Loic BATTAIS, Madame Morgane BOULIERE, Monsieur Christian NGUYEN Monsieur Laurent BOURDIN Madame Delphine LEMOINE. Madame Ferrnande-Raymonde LOHIER, Monsieur Loeiz RAPINEL, Monsieur Pascal REGNAULT

Absente excusée : Madame Laetitia MEIGNAN,

Absent : Monsieur Aymar DE GOUVION SAINT CYR,

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_41_BUREAU_020_7.1 : Suppression de sous régies – Régie animation culture (650011)

Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des Finances, rappelle que par arrêté n°2017-256-4.4 du 20 juin 2017, Couesnon Marches de Bretagne a créé une régie de recettes dénomée « animation culture », installée Parc d'activités saint eustache – 35460 MAEN ROCH.

En date du 20 juin 2017, des sous régies étaient également constituées dont certaines demeurent actives à ce jour :

- Sous-régie médiathèque Les Portes du Coglais
- Sous-régie médiathèque Maen Roch (Saint Brice en Coglès)
- Sous-régie médiathèque Saint Germain en Cogles
- Sous-régie médiathèque Saint Hilaire des Landes
- Sous-régie médiathèque Saint Marc le Blanc
- Sous-régie Pôle social solidaire Antrain

Les ventes réalisées dans ces lieux étant marginales, il est proposé de procéder à la suppression de ces sous-régies pour ne conserver que la régie de recettes principale.

Vu la délibération N°2026_84_020_5.4 du 5 mai 2026 portant délégations du conseil au Bureau communautaire, en particulier pour « créer, modifier et supprimer les régies et sous régies de Couesnon Marches de Bretagne » ;

Vu l'avis conforme du Comptable Public en date du 13 juillet 2026 ;

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260827-2026_41_BUREAU-DE

Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des finances propose :

- **De supprimer les sous-régies mentionnées dans l'exposé ci-dessus ;**
- **De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Président pour poursuivre l'exécution de la présente décision.**

Vu l'exposé de Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des finances,

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des finances, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE



Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260827-2026_41_BUREAU-DE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

SGC FOUGERES
Hugo VENS par délégation du comptable public
1 rue Bad Munstereifel
35300 FOUGERES

Dossier suivi par Hugo VENS
hugo.vens@dgfip.finances.gouv.fr
T:02 99 99 98 77

Fougères, le 13 juillet 2026

Objet : Demande avis conforme suppression sous-régies (650011)

Je soussigné, VENS Hugo, agissant sur délégation du comptable public du SGC de Fougères, émets un avis conforme favorable à la suppression des sous-régies de la régie de recettes « culture » de Couesnon Marches de Bretagne suivantes :

- Sous-Régie médiathèque Les portes du Coglais
- Sous-Régie médiathèque Maen Roch (Saint Brice en Cogles)
- Sous-Régie médiathèque Saint Germain En Cogles
- Sous-Régie médiathèque Saint Hilaire des Landes
- Sous-Régie médiathèque Saint Marc le Blanc
- Sous-Régie Pôle social solidaire Antrain

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition si nécessaire.

Cordialement,

Hugo VENS
Inspecteur des finances publiques

Par délégation
Hugo VENS
Inspecteur des Finances Publiques

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260827-2026_41_BUREAU-DE